



CAR À FOND 2025

WANNE, le 6 Sept.

Une organisation de M. le Curé de Trois-Ponts et du Racing Cars Organisation, avec la collaboration de l'Auto Sport Rally Team, du Simca-Matra-Talbot club Belgium et de la commune de Trois-Ponts, au profit de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Avec la participation exceptionnelle de Bruno Thiry



Promenade à pied

Balade avec Roadbook

Bar et restauration rapide

Château gonflable pour les enfants

Présentation de voitures de rallye oldtimers

Baptêmes de copilotes dans des voitures de rallye

avec l'aide de :



Infos générales : j.dewandre@yahoo.fr - 0475 / 501 586
Infos "sportives" : marc.demain@skynet.be - 0475 / 742 740

« Test Day » CAR A FOND

(Journée Découverte du Sport Auto)

6 septembre 2025

Une organisation du Racing Cars Organisation a.s.b.l. (Lg 25)
en collaboration avec Monsieur le Curé et les Autorités Communales de Trois-Ponts
N° Entreprise : 0470-071-403



Adresse du Secrétariat et de la Direction de course :
Faix du Diable à 4980 Wanne (GPS : 50°21'04" N - 5°55'11" E) à 300m de la place de Wanne

REMARQUE :

R.T.G. = Règlement Technique Général. / R.S.G. = Règlement Sportif Général. / R.P.R. = Règlement Particulier Rallyes.

REGLEMENT PARTICULIER

I. TIMING

- | | | | |
|------------|--------------|---------|--|
| ➤ Lundi | 14 juillet | | Parution du Règlement Particulier approuvé sur le site internet de l'ASAF. |
| ➤ Mercredi | 16 juillet | | Début des engagements sur invitation . |
| ➤ Mardi | 02 septembre | 12h00 | Clôture des inscriptions à droits simples. |
| ➤ Jeudi | 04 septembre | 12h00 | Clôture des inscriptions à droits majorés |
| | | ➤ 19h00 | Attribution des numéros. |
| | | ➤ 21h00 | Affichage de la liste des engagés (voitures) |
| | | ➤ 21h00 | Parution via les réseaux sociaux. |
| ➤ Samedi | 06 septembre | 08h00 | Ouverture du secrétariat et contrôle administratif (licences, cartes d'identité et permis de conduire).
Les instructions pour le retrait des documents (roadbook concurrents et assistance, numéros, etc.) ainsi que celui du numéro qui a été attribué feront l'objet d'une parution sur le site ou le FB de l'organisateur ou seront envoyés par mail à chaque participant. |
| | | ➤ 08h00 | Ouverture des inscriptions pour les passagers. |
| | | ➤ 08h00 | Délivrance des Titres de Participation et reconnaissance du parcours. |
| | | ➤ 08h00 | Ouverture des vérifications techniques. |
| | | ➤ 08h45 | Briefing « pilotes » obligatoire. |
| | | ➤ 08h55 | Clôture des vérifications techniques. |
| | | ➤ 09h00 | Affichage de la liste des voitures et pilotes autorisés à prendre le départ de la manifestation |
| | | ➤ 09h00 | Affichage de la liste des passagers *.
* Cette liste sera actualisée régulièrement en cours de journée vu qu'il s'agit, entre autres, de baptêmes de copiloteage ouvert au public ayant au minimum 18 ans accomplis. |
| | | ➤ 09h00 | Début de la première séance (fin prévue à 12h30). |
| | | ➤ 13h30 | Début de la deuxième séance (fin prévue à 17h30). |
| | | ➤ 16h00 | Fermeture du secrétariat. |
| | | ➤ 17h00 | Affichage de la liste définitive des passagers |

II. ORGANISATION

Art. 1. Organisation

Le Racing Cars Organisation a.s.b.l, N° d'entreprise 0470 071 403, organise le 6 septembre, le 4^{ème} Test-Day « Car à Fond ». Cette manifestation du type "Journée Découverte" sera organisée conformément aux dernières Prescriptions de l'ASAF et au présent règlement particulier, auxquels les participants s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Comité organisateur

Directeur de course	DEMAIN Marc	Lic n° 404
Directeur de sécurité	COX Serge	Lic n° 652
Directeur de sécurité adjoint	MAGALHAES Emile	Lic n° 586
Directeur de sécurité adjoint	COX Arnaud	Lic n° 659
Secrétaire du meeting	OLIJNYK Georges	Lic n° 421

Officiels délégués à l'épreuve par le pouvoir sportif

Commissaires Sportifs	Président de collègue	SEVRIN Lambert	Lic n° 419
Commissaire Technique	Président de collègue	HENAUT Thierry	Lic n° 444
	Membre / Secrétaire	PEREIRA Magali	Lic n° 432
Inspecteur du GT Sécurité-Homologation		SEVRIN Lambert	Lic n° 419

Secours médicaux

Equipe médicale :	1 docteur formé à l'aide médicale urgente
Ambulances ART :	1 véhicule

III. MODALITES GENERALES

Art. 2. Eligibilité

Le 4^{ème} Test Day « Car à Fond » est une manifestation du type "Journée Découverte" qui se déroulera le 6 septembre entre 9h00 et 17h30 sur un tronçon de route fermé à la circulation publique, sur la commune de TROIS-PONTS

Art. 3. Admission des véhicules

L'épreuve accueillera les véhicules répondant aux prescriptions techniques en vigueur dans les Divisions **1, 2, 3 et 4, PH Classic et PH S/R et Histo-Démo** des Rallyes (B/BS) / Rallyes-Sprint (Voir Art. 26.11.1 à 26.11.5 du RPR) ainsi que les véhicules répondant à celles en vigueur dans les Divisions **1, 2, 3 et 4** des Courses de Côte et Sprints (Voir Art. 4 du R.P.CC/Sp.)

La manifestation pourra accueillir des véhicules non immatriculés

Art. 4. Description Parcours

Tronçon fermé à la circulation, d'une longueur de 5,970 Km (100 % asphalte).

- "Reconnaitances" : il est prévu, dans le timing de la manifestation, un premier passage considéré comme une découverte du parcours, lors duquel il sera interdit d'embarquer un passager.
- Pour les véhicules immatriculés, un parcours de liaison ramènera les participants au départ par la route ouverte à la circulation publique. Un Road book sommaire sera distribué aux participants, lesquels seront tenus sous peine d'exclusion de la manifestation, de respecter l'itinéraire y décrit.
- Pour les éventuels véhicules non immatriculés, le retour au départ en groupe, sous la conduite d'un véhicule de l'organisation, sera effectué en empruntant la route fermée en sens inverse.

Comportement responsable

Les pénalités en temps étant inadéquates dans le cadre d'une "Journée Découverte", elles y seront remplacées par des amendes (125 € à la première infraction). A la seconde infraction, le participant concerné sera automatiquement exclu de la manifestation sans remboursement des droits d'engagement.

Remarque : Si cette pénalité est infligée en fin d'épreuve ou alors que le pilote a terminé sa prestation, une amende de 125 € sera alors automatiquement appliquée par le Collège des Commissaires Sportifs. Si cette amende ne lui a pas été payée sur place, quelle qu'en soit la raison, le Président de Collège transmettra un rapport en ce sens au secrétariat de l'ASAF et le contrevenant se verra automatiquement suspendu de licence jusqu'à l'apurement de sa dette (voir aussi : article 1.6.5. du R.S.G.).

De telles amendes et sanctions seront adressées, entre autres, aux participants, pour dépassement du nombre de tours de boucle à effectuer dans les étapes "Show", pour sortie du bras ou de la main (pilote ou passager) par la fenêtre de la voiture au cours des passages en ES, pour conduite dangereuse, etc.

Art. 5. Engagement

	À tout moment de la manifestation, la Direction de Course pourra exclure tout pilote ou passager qui se sera rendu coupable d'une attitude dangereuse ou inappropriée, et ce, sans remboursement ou dédommagement éventuel.
---	---

5.1. Procédure

5.1.1. Obtenir son invitation

Dans un premier temps, il y aura lieu d'obtenir son invitation auprès de l'organisation en prenant contact **téléphoniquement** avec Marc DEMAIN au 0475 / 742 740 à partir du 14/07/2025 entre 12h et 21h.

Après un bref entretien et en fonction des critères définis pour la manifestation, l'organisation décidera ou non d'inviter le pilote demandeur.

5.1.2. Formalité administrative

Une fois l'invitation obtenue, le bulletin d'engagement lisiblement complété, DEVRA parvenir, par voie postale ou par E-Mail (uniquement en PDF) au plus tôt le 16 juillet et, au plus tard, le 2 septembre avant 12h00 :

RCO asbl, 12 Clos de Haute Fecher à 4630 SOUMAGNE ou **marc.demain@skynet.be**

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

Le montant du droit d'engagement (voir Art. 5.5 ci-après) auquel sera ajouté le montant dû pour le(s) éventuel(s) TP-L devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt avant le 2 septembre à 16h00 heures (Attention aux délais bancaires).

N° : BE69 0013 4144 0278 du RCO - avec la mention : TD Car à fond – nom du pilote

Rappel : Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.

Passé ce délai, il sera encore possible de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription jusqu'au 4 septembre à 12h00, moyennant le paiement d'une majoration de **20%** (Voir Règlement Sportif général, Art. 9.1.b).

5.2 Licences

La licence nécessaire pour participer à la manifestation doit être de type « annuel », du niveau requis, en cours de validité et avoir été émise par l'ASAF ou par la VAS.

Les non-licenciés ainsi que les licenciés hors ASAF et VAS pourront solliciter les titres de participation journalière (TP-L à 20,00 €).

5.3 Nombre maximal d'engagés

Le nombre de participants (voiture-pilote) est limité à 30

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du R.S.G. sera intégralement et strictement appliquée. C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, **6** concurrents (20%) qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 30 équipages initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du R.S.G.).

5.4 Passagers

- Le règlement de la discipline autorise les conducteurs participants à emmener avec eux, un passager, par « run » (sauf lors du premier passage).
- Les conducteurs participants à la journée découverte et/ou l'organisateur se réservent le droit d'accepter ou de refuser un ou des passagers.
- Les passagers désirant prendre place à bord d'une ou de plusieurs voitures, se feront connaître auprès du secrétariat de l'épreuve, en vue de recevoir, en contrepartie d'une participation aux frais d'un montant de **10,00 €** par départ, un signe distinctif valable pour la journée et un bon, par départ, les autorisant à accompagner un pilote.
- L'âge minimum de participation est de 18 ans. Ce point sera de stricte application, même en cas de filiation entre le passager et le conducteur.
- Un processus très strict d'identification sera mis en place par l'organisateur, sous le contrôle des Commissaires Sportifs présents (Voir Art. 27.9, du RPR).
- Ces passagers devront, également, être titulaires d'une licence annuelle ASAF/VAS de type "L" ou "R" au minimum ou d'un Titre de Participation ASAF (TP-L) à 20,00 €
- Les pilotes et les passagers porteront OBLIGATOIREMENT des bracelets intransmissibles distincts que leur fournira l'organisateur.

5.5 Frais d'inscription

Le montant du droit d'engagement « pilote » est fixé à :	
Option 1 : Forfait : 250,00 € (Hors TP-L éventuel)	Pour le pilote souhaitant participer avec des passagers invités par lui. Dans ce cas, tous ses passagers pourront prendre part, gratuitement et à son bord uniquement , au nombre de « runs » qu'ils souhaitent pour autant qu'ils répondent aux impositions suivantes : <ul style="list-style-type: none">- disposer d'une licence annuelle ASAF/VAS en cours de validité ou avoir acquis un TP-L pour la manifestation (prix du TP à charge du passager) ;- avoir rempli les formalités d'inscription auprès du secrétariat de la manifestation. <i>Note pratique</i> : le pilote recevra, lors de son passage au secrétariat, un sticker spécifique à apposer sur une vitre latérale droite indiquant qu'il peut avoir un copilote avec le bracelet couleur « forfait ».
Option 2 : 50,00 € (Hors TP-L éventuel)	Pour le pilote qui mettra gracieusement sa voiture, toute la journée, au service de l'opération en acceptant les passagers de l'opération.
Le montant du droit d'engagement « passager » est fixé à :	
Option 1 : 10,00 € / départ (Hors TP-L éventuel)	Pour tout passager (y compris les invités) qui voudrait prendre place à bord d'une voiture dont le pilote a opté pour l'option 2.
Option 2 : 50,00 € / journée (Hors TP-L éventuel)	Pour tout passager (y compris les invités) qui voudrait prendre place à bord d'une voiture dont le pilote a opté pour l'option 2. Avec cette option, le passager pourra faire autant de « runs » que souhaités avec son forfait en sachant qu'il devra changer de voiture à chaque « run ».

5.6 Equipement sécuritaire de l'équipage

IMPORTANT : Des vêtements recouvrant totalement les bras et les jambes seront obligatoires pour les pilotes (pas obligatoires pour les passagers MAIS fortement recommandés). Ces vêtements seront aussi ininflammables que possible (tissus en matières synthétiques prohibés).

Le port du casque (Normes CE ou homologué FIA), par le conducteur et son passager, est obligatoire durant le parcours sur route fermée. Le port du casque est INTERDIT durant les éventuels parcours de liaison.

5.7 Copies des licences (sauf si TP-L)

En vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les pilotes sont **invités** à joindre à leur demande d'engagement, le document dénommé « Copie des licences », reprenant la photocopie de leur licence (ASAF / VAS), en cours de validité (c.-à-d. année 2025).

Tous ces documents devront impérativement être rentrés en même temps que l'engagement. Le montant (20,00 €) correspondant au prix du TP-L sera payé en même temps que l'engagement sur le compte repris ci-avant.

IV. CENTRE DE L'ÉPREUVE

Art. 6. Parc des pilotes.

Le centre de l'épreuve et le parc de départ sont situés au Faix du Diable à 4980 Wanne (GPS : 50°21'04'' N - 5°55'11'' E) à 300m de la place de Wanne

Le parking des remorques éventuelles est possible sur la place de Wanne.

Art. 7. Vérifications techniques.

Les VT sommaires **obligatoires** préalables à la manifestation se dérouleront au Faix du Diable à 4980 Wanne (GPS : 50°21'04'' N - 5°55'11'' E) à 300m de la place de Wanne.

Art. 8. Vérifications administratives

Contrôle administratif obligatoire

Sous le chapiteau administratif au Faix du Diable à 4980 Wanne (GPS : 50°21'04'' N - 5°55'11'' E) à 300m de la place de Wanne.

Documents à présenter :

- Carte d'identité ;
- Permis de conduire
- Licence ASAF/VAS en cours de validité ou "TP-L" (20,00 €) et attestation du demandeur, de non-contre-indication à la pratique du sport auto, valable pour ce seul meeting, à acquérir selon la procédure décrite au point 5.2. du présent règlement.

V. POINTS DE CONTACT

Art. 9. Permanences

A partir du 14/07/2025

DEMAIN Marc – Tel / Fax : 0475 / 742-740

Email : marc.demain@skynet.be (mail non consultable durant la manifestation)

DEWANDRE Jean – Tel : 0475 / 501-586

Email : j.dewandre@yahoo.fr (mail non consultable durant la manifestation)

Art. 10. Tableau d'affichage des communications de l'organisateur

Sous le chapiteau administratif au Faix du Diable à 4980 Wanne (GPS : 50°21'04'' N - 5°55'11'' E) à 300m de la place de Wanne.

VI. APPROBATIONS

Art. 11.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des dernières Prescriptions ASAF seront d'application.

Art. 12.

Tous les cas non prévus au présent règlement, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des C.S.

Le règlement a été approuvé par :

HELLINGS Philippe, pour la CSAP Liège, Lic. : 90065, en date du 02/07/2025.

LIEMANS Katia, pour le Secrétariat de l'ASAF, Lic. : 902, en date du 02/07/2025.

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

Lambert SEVRIN (Lic. n° 419), pour l'ASAF en date du : 29/05/2025

Club organisateur : RACING CARS ORGANISATION asbl		N°
Test Day « Car à Fond »		Date : 6 sept. 2025
Bulletin d'inscription à renvoyer à : R.C.O asbl, 12 clos de haute fecher - 4630 Soumagne – Belgique ou à marc.demain@skynet.be si PDF		

MENTIONS RESERVEES A L'ORGANISATION					Passagers acceptés ?	
Engagement reçu le :	Paiement reçu le :	Div	Cl	Ordre de réception	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI, après accord

PILOTE/CONDUCTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)						
Nom :		Si pseudonyme :		Prénom :		Homme / Femme
..... / « »			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Né(e) le : / /		Adresse :				N° :
Code postal :		Localité :				
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <u>Accepte</u> <input type="checkbox"/> <u>n'accepte pas</u> d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.						
Si nous devons vous contacter :		N°. Tél/ GSM :		E-mail :		
ASAF		VAS			N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV

Demande de TP-L (20€) (valable pour un meeting) Certificat médical (Médecin de famille) : NON - Expérience requise : NON
 J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique dudit sport, en tant que pilote.

	Rue de l'île Dossai, 12 - 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be	N° du T.P. pour l'épreuve : [][][]	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2025 [][][][][]
---	---	--	--

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

- (1) l'ASAF et les CSAP. ;
- (2) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
- (3) le ou les organisateurs de la manifestation ;
- (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
- (5) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
- (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
- (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)
- qu'après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

VEHICULE :	Marque :	Type :	Plaque N° :
Année de construction :	N° de Châssis :	Cylindrée :	cc
Compagnie d'assurance :	Police N° :	Div :	Cl :

R.G.P.D. Si les trois cases ne sont pas cochées, votre inscription à l'épreuve ne pourra être enregistrée !

<input type="checkbox"/>	En cas de demande de TP, je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
<input type="checkbox"/>	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
<input type="checkbox"/>	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription et mon éventuelle affiliation, nulle et non avenue.

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Signature du demandeur, précédée de la mention "lu et approuvé"			
Fait à	le
Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que le document soit signé.

Epreuve : Test Day « Car à Fond »

N°

Date : 6 sept. 2025

VERIFICATIONS

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.
Le formulaire doit être complété dans son intégralité en MAJUSCULES

PILOTE/CONDUCTEUR

Nom :					Si pseudonyme :					Prénom :					Signature									
..... / « »																							
Prov.	ASAF					VAS					N° Licence					Type								
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV														
	<input type="checkbox"/>																							

VOITURE

Marque - Type					Cylindrée*		Classe *		Catégorie*		Période*	
					CC							

Voir RP. Rallyes et CC/Sp

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR

N° de portières / Capot AV					Fixations des roues									
Pare-brise feuilleté					Fonctionnement des freins									
Eclairage					Anneaux de remorquage									
Documents de bord					Autocollants ASAF									
Réservoir d'essence					Passeport ASAF PH N°									
Canalisation d'essence					Vêtements (Combinaison)									
Tôle pare-feu avant/arrière					Divers :									
Arceau de sécurité					Divers :									
Ceintures de sécurité / Harnais					Conformité de classe									
Batterie					Conformité de division									
Extincteur														
Sièges					(Modifier éventuellement la liste des engagés)									
Appui-tête										EN ORDRE		<input type="checkbox"/>		
Casque / HANS										NON CONFORME		<input type="checkbox"/>		
Fixations dans l'habitacle										COMMISSAIRE TECHNIQUE				
Publicités sur vitres					Licence N° :									
Rétroviseurs Ext. / Int.					Nom/Cachet :									
Ornement extérieur														
Echappement														
Protections des tuyauteries														
Poids										SECRETARIAT DE L'ORGANISATION :				
Elargisseurs de voies														
Pneumatiques														

Club organisateur : RACING CARS ORGANISATION asbl Test Day « Car à Fond »	N° <i>Date : 6 sept. 2025</i>
Bulletin d'inscription "PASSAGER" à présenter, complété, au secrétariat le jour de l'événement.	

PASSAGER (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Homme / Femme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
..... / « »		
Né(e) le : / /	Adresse :	N° :	
Code postal :	Localité :		
Si nous devons vous contacter :	N° Tél/ GSM :	E-mail :	
ASAF		VAS	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> LG <input type="checkbox"/> LX <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> AN <input type="checkbox"/> LI <input type="checkbox"/> OV <input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> WV	N° Licence Type Ecurie
		

Age minimum : 18 ans Voir RSG, Article 2

Demande de TP-L (20€) (valable pour un meeting) Certificat médical (Médecin de famille) : **NON** - Expérience requise : **NON**
J'atteste sur l'honneur être apte à la pratique du sport automobile et ne présenter aucune contre-indication à la pratique dudit sport, en tant que co-pilote.

	Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be	N° du T.P. pour l'épreuve : <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px; display: inline-block;"></div>	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2025 <div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 20px; display: inline-block;"></div>
---	---	--	---

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

- (1) l'ASAF et les CSAP ;
- (2) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
- (3) le ou les organisateurs de la manifestation ;
- (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
- (5) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
- (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
- (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- a. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- b. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- c. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- d. **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)
- e. qu'après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Attention, il faut cocher les 4 cases pour que ce formulaire soit valide !

	ATTESTATION SUR L'HONNEUR	
---	----------------------------------	---

En tant que passager/passagère à l'épreuve reprise ci-dessus, je m'engage sur l'honneur à renoncer à toute action de recours envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que j'ai accepté lors de la signature de ma demande de licence (numéro repris ci-dessus) et ce, quel que soit mon préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles je l'ai encouru. Cet engagement s'applique, quelle que soit la voiture dans laquelle je prends place au cours de la manifestation.

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

- En cas de demande de TP, je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
- J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la **déclaration relative à la vie privée** et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère.
La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
- Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription et mon éventuelle affiliation, nulle et non avenue.

Signature du demandeur, précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à, le/...../.....

En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que le document soit signé.
-------------------------	--------	-----------------	--

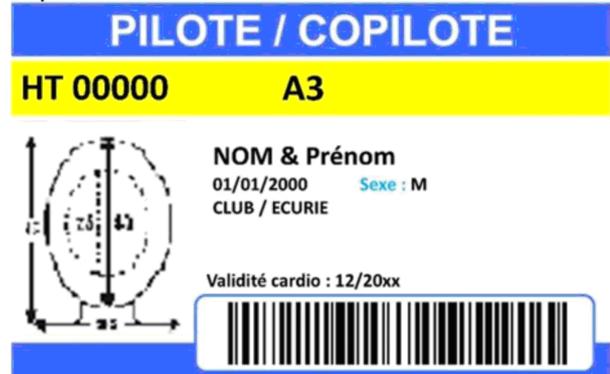
Copie de votre licence "sportive" 2025

Pilote : Je possède une licence **ASAF** ou **VAS** Je ne possède de licence **ASAF** ou **VAS**. Je sollicite un "TP-L".

Placez ici la copie de votre licence face « année »
Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée

2025

Placez ici la copie de votre licence face « photo »
Exemple :



Les documents ci-dessous doivent être tenus à la disposition des Commissaires Sportifs aux fins de vérification, et ce, pendant toute la durée de l'épreuve :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licences "Sportives" ASAF, VAS.